

ELŻBIETA CZACHOROWSKA

LE RAPPORT ENTRE LE PRÉDÉTERMINANT DE L'ANTÉCÉDENT
ET LE CARACTÈRE DÉTERMINATIF OU EXPLICATIF
DE LA RELATIVE ¹

L'objectif du présent article est de présenter certains aspects de l'emploi de trois prédéterminants français: l'article défini, l'article indéfini et l'adjectif démonstratif. Le problème du prédéterminant compte parmi les plus vastes et complexes, aussi sommes-nous obligé de nous limiter à quelques-uns de ses aspects. Nous avons choisi comme contexte dans lequel nous allons l'étudier les propositions relatives, qui présentent l'avantage de faire ressortir les différences de valeur des trois prédéterminants en question et les conséquences de leur commutation pour le sens de l'énoncé. D'autre part, l'étude des propositions relatives rencontre de graves problèmes et les divergences de points de vue sont nettement accusées, bien que l'un des critères admis soit toujours le prédéterminant de l'antécédent. Etant donné ces liens profonds, l'étude simultanée de ce dernier et du caractère de la relative présente un intérêt particulier. Nous espérons qu'elle va nous permettre de jeter un complément de lumière sur ces problèmes si importants.

Les exemples choisis ² seront divisés en trois groupes selon le prédéterminant de l'antécédent. Chaque groupe sera ensuite subdivisé en deux sous-groupes selon le caractère de la relative. Nous effectuons notre analyse selon le critère sémantique, nous la comparons ensuite avec les résultats obtenus par la grammaire transformationnelle. Enfin, nous essayons de montrer les possibilités de commutation des prédéterminants et les conséquences qui en résultent. La conclusion comporte quelques remarques plus générales qui découlent de nos observations.

¹ Le présent article constitue le dernier chapitre d'un mémoire de licence fait en 1977 à l'Université Marie Curie-Skłodowska sous la direction de Monsieur Jiří Černý, docteur ès Lettres.

² Tous les exemples cités ont été pris dans le roman *Une Vie* de G. de Maupassant (Moscou, Editions Ecole Supérieure, 1974), à l'exception d'un seul, pris dans la presse, que nous avons décidé de joindre à ce corpus cohérent, vu sa grande utilité pour notre analyse.

A. LES PROPOSITIONS RELATIVES DONT L'ANTÉCÉDENT EST PRÉCÉDÉ
D'UN ADJECTIF DÉMONSTRATIF

Ce groupe de relatives sera rangé en entier par la grammaire transformationnelle dans la classe des propositions explicatives, la seule présence du démonstratif en étant un critère suffisant. Pourtant, si l'on leur applique les critères sémantiques, il s'avère qu'on peut y trouver des représentants aussi bien du premier que du deuxième type. Examinons — les successivement en essayant d'indiquer la possibilité éventuelle de faire commuter l'adjectif démonstratif avec les deux autres prédéterminants étudiés.

a) *les relatives déterminatives*

Analysons un premier exemple:

Une foule entrant, une foule élégante qui causait, souriait, cette foule heureuse dont les femmes sont belles et les hommes riches, qui ne vit que pour la parure et les joies³.

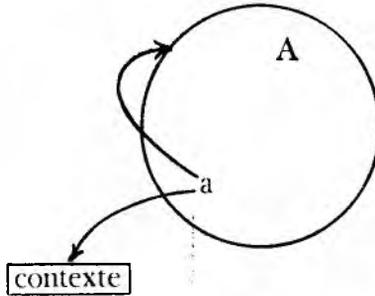
L'exemple cité comporte trois propositions relatives; examinons — en les deux premières. Les syntagmes nominaux qui en constituent les antécédents possèdent le même substantif, mais sont pourvus de deux prédéterminants différents, qui sont respectivement un article indéfini et un adjectif démonstratif. Nous allons essayer de décrire les différences qui en résultent et les possibilités de commutation.

Le premier antécédent est précédé d'un article indéfini à valeur particularisante. Il s'y agit bien d'une foule particulière, bien délimitée et se rapportant au contexte, une foule dont la description fait partie du récit, ce qui est indiqué aussi par le temps employé qui est un temps passé, donc conforme au reste du récit. La référence de l'antécédent étant bien définie, l'extension de ce dernier ne peut plus être restreinte et la relative qui suit ne lui apporte qu'une qualification de plus: elle est donc explicative.

Par contre, le deuxième antécédent est précédé d'un adjectif démonstratif. La valeur de celui-ci et, par conséquent, de tout le syntagme nominal, n'est pas ici évidente. D'une part, la deuxième relative, de même que la première, est apposée au sujet de la proposition principale, ce qui laisserait supposer l'identité des références correspondantes; de l'autre, elle constitue une classe nouvelle, plus large que la première référence qui n'en est qu'un représentant. La valeur de l'adjectif démonstratif est donc généralisante: le syntagme nominal auquel il appartient représente

³ G. de Maupassant, op. cit., p. 195.

une classe entière. Entre la référence de la relative et celle du sujet de la proposition principale il n'y a donc pas identité; la relation entre elles n'est pas celle d'équivalence, mais celle d'inclusion. On observe donc une sorte de dédoublement du syntagme nominal en question: tout en se rapportant au sujet de la proposition principale auquel il sert de qualificatif, il désigne une classe plus large que ce dernier, ce qu'on peut schématiser comme suit:



où: A — une classe entière d'objets,
a — l'un des représentants de la classe A.

On procède donc par un certain raccourci de pensée: „ce X qui...” veut dire ici „un de ces X qui...”. Le caractère général de la relative est exprimé aussi par le temps, qui est un présent omnitemporel. Encore par là la relative se détache du récit qui se poursuit au passé. D'autre part, elle y reste toujours liée grâce à la construction appositive. Cette double valeur est assurée par la présence du démonstratif qui peut s'employer aussi bien en présence (dans le contexte ou dans la situation extra-linguistique), qu'en l'absence de l'objet désigné, hors de toute démonstration proprement dite⁴. Le locuteur fait alors comme s'il était en présence de l'objet, ou comme si celui-ci avait déjà été constitué dans le discours; le démonstratif évoque les choses absentes comme si elles étaient présentes, il donne l'impression que l'objet est là. Mais l'objet en question est constitué justement par la relative; c'est elle qui le crée, construit, elle est donc indispensable à son existence même. Malgré la présence de l'épithète „heureuse” qui pourrait être considérée comme issue d'une relative déterminative, ce qui ferait considérer la relative en question comme explicative⁵, c'est cette dernière qui est indispensable à la com-

⁴ Cf. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Collection Hermann, 1972.

⁵ Cf. J. Dubois, F. Dubois-Charlier, *Éléments de linguistique française, Syntaxe*, Larousse, Paris, 1969.

préhension, car c'est elle qui définit la classe créée, en apportant en même temps une justification à l'épithète. La classe constituée par la relative est donc appelée à l'esprit par le démonstratif comme si elle était présente à l'instance du discours: il s'agit bien sûr d'une présence „en esprit”, „en mémoire”. Cette opération étant possible grâce à une faculté propre au démonstratif et rien qu'à celui-ci, il est impossible de lui substituer un autre prédéterminant. Même l'article défini qui, selon certains linguistes ⁶, peut le remplacer dans tous les contextes, fausserait ici le sens: entre l'antécédent de la relative et le sujet de la principale il y aurait alors identification et non pas inclusion, car la référence serait la même. Sa deuxième apparition avec l'article défini laisserait donc croire qu'on le reconnaît comme unique.

En revanche, il est possible de substituer à l'adjectif démonstratif l'article indéfini. Pourtant cette substitution n'est pas sans importance pour le sens de la relative:

Une foule entrain, une foule élégante qui causait, souriait, saluait, une foule heureuse dont les femmes étaient belles et les hommes riches, qui ne vivait que pour la parure et les joies.

Remarquons que le changement du prédéterminant entraîne une modification temporelle importante: la relative doit être mise au passé. Elle perd donc sa valeur générale et n'est plus liée qu'au contexte; la référence de son antécédent recouvre celle du sujet de la proposition principale. La relative ne sert plus qu'à apporter une information de plus à l'antécédent, une information qui n'est pas nécessaire à la compréhension, l'antécédent étant déjà suffisamment délimité dans sa première apparition. La relative ne peut plus restreindre son extension, elle est donc explicative.

Ainsi, si l'on veut garder le caractère déterminatif de la relative, aucun changement du prédéterminant n'est possible, ce caractère étant inséparable de la présence du démonstratif.

Le „dédoulement” de l'antécédent de la relative n'est pas toujours assuré par deux apparitions successives du syntagme nominal qui le constitue; il peut l'être également par d'autres moyens:

Elle dormait sans doute de ce dur, premier sommeil que rien ne brise ⁷.

Le syntagme nominal en question ne connaît pas ici une première apparition; en revanche, il est à la fois le complément du verbe dans la proposition principale. En tant que tel, il a une valeur particulière en se rapportant au contexte, de même que toute la proposition principale,

⁶ Cf. J. Dubois, *Grammaire structurale du français, nom et pronom*, Paris, Larousse, 1967 et O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*.

⁷ G. de Maupassant, op. cit., p. 94.

qui est exprimée au passé. En tant qu'antécédent, il se rattache à la relative, qui est exprimée au présent et dont la valeur est générale. Le sommeil en question est donc représenté à la fois sous ses deux aspects: en tant qu'appartenant à une personne particulière, et en tant que faisant partie d'une classe plus large, ce qui revient à dire:

Elle dormait sans doute d'un de ces durs premiers sommeils que rien ne brise.

donc: "ce X qui..." = "un de ces X qui...".

De même que dans l'exemple précédent, le démonstratif est ici le seul à pouvoir assurer à l'antécédent sa double valeur. Si l'on veut le remplacer par l'article indéfini, sa deuxième valeur, la valeur générale, disparaît. Il ne reste que la valeur particulière, ce qui nécessite aussi un changement temporel; par conséquent, la relative devient explicative:

Elle dormait sans doute d'un dur premier sommeil que rien ne pouvait briser.

Parfois, il existe plus d'une possibilité de commutation, par exemple:

Le vicomte releva la tête et, de cette voix indifférente qui parle sans pensée: „Oui, tante Lison nous regarde”⁸.

Dans l'exemple cité, il est possible de remplacer l'adjectif démonstratif soit par l'article indéfini, soit par l'adjectif possessif. Dans les deux cas, la proposition relative perd son caractère et devient explicative, mais son sens n'est pas le même: dans le premier cas elle communique un trait accidentel de son antécédent, dans le deuxième, son caractère permanent.

Dans les exemples cités, l'antécédent a la forme „ce X qui...”, qui veut dire „un de ces X qui...”. Ce sens exact se trouve parfois explicité:

Ils se regardèrent d'un de ces regards fixes, aigus, pénétrants, où deux âmes croient se mêler⁹.

Il possédait une de ces figures heureuses dont rêvent les femmes et qui sont désagréables à tous les hommes¹⁰.

La baronne le choya, attirée peut-être par une de ces affinités qui rapprochent les natures semblables¹¹.

La combinaison „un de ces X qui...” ne contribue pas à modifier le sens; elle ne fait que le préciser en indiquant qu'il s'agit bien d'un seul représentant d'un groupe plus large. Au pluriel, le même effet est obtenu

⁸ Ibid., p. 50.

⁹ Ibid., p. 53.

¹⁰ Ibid., p. 33.

¹¹ Ibid., p. 32.

grâce à la combinaison „de ces X qui...”, qui n’est pas non plus obligatoire. En effet, à côté des phrases où l’antécédent a la forme „ces X qui...” et où l’on observe le même dédoublement de ce dernier que dans les exemples analysés plus haut, il y en a aussi où le sens exact est mis en relief à l’aide de la construction „de ces X qui...”:

Elle semait partout des souvenirs comme on jette des graines en terre, de ces souvenirs dont les racines tiennent jusqu’à la mort ¹².

C’étaient ces vieilles épîtres qu’on retrouve dans les antiques secrétaires de familles, ces épîtres qui sentent un autre siècle ¹³.

Dans tous les exemples présentés, la relative, tout en ayant un caractère général, restait attachée au contexte par l’intermédiaire de la principale qui, elle, avait déjà une valeur particulière. Il existe aussi des phrases qui pourraient être détachées de tout contexte et fonctionner indépendamment, prenant un caractère de sentence:

Il est de ces moments où tout semble changé autour de nous; les gestes même ont une signification nouvelle; jusqu’aux heures, qui ne semblent plus à leur place ordinaire ¹⁴.

Bien que cette phrase soit liée au récit par son sens, elle ne comporte aucun signe formel qui soulignerait ce lien et peut exister en dehors de tout contexte. Elle présente le seul cas où l’adjectif démonstratif pourrait être remplacé par l’article indéfini sans que cela nécessite d’autres modifications; la relative garde sa valeur déterminative.

Il existe pourtant une différence d’emploi entre les deux types de phrases, qu’il est facile de saisir en étudiant leurs contextes. Comparons à cet effet les deux passages suivants:

Mariée! Ainsi, elle était mariée! La succession de choses, de mouvements, d’événements accomplis depuis l’aube lui paraissait un rêve, un vrai rêve. Il est de ces moments où tout semble changé autour de nous ¹⁴;
Mignonne, je vais remplir un rôle difficile qui devrait revenir à ta mère [...]. J’ignore ce que tu sais des choses de l’existence. Il est des mystères qu’on cache soigneusement aux enfants, aux filles surtout, aux filles qui doivent rester pures d’esprit, irréprochablement pures jusqu’à l’heure où nous les remettons entre les bras de l’homme qui prendra soin de leur bonheur. C’est à lui qu’il appartient de lever ce voile jeté sur le doux secret de la vie ¹⁵.

Si la première relative se rapporte au récit qui précède en lui servant de conclusion, la deuxième annonce ce qui va suivre, en jouant le rôle

¹² Ibid., p. 28.

¹³ Ibid., p. 136.

¹⁴ Ibid., p. 51.

¹⁵ Ibid., p. 55.

d'introduction. Ainsi, malgré une grande ressemblance de sens, le démonstratif confère encore une fois à la relative une signification que ne peut lui assurer aucun autre prédéterminant.

Dans le groupe analysé, à côté des propositions relatives à valeur générale, on retrouve également des exemples de relatives à valeur particulière:

Tout à coup, elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale; et elle se rappela cet aigle qu'elle avait vu, là-bas, en Corse, dans le sombre val d'Ota¹⁶.

Le syntagme nominal en question constitue à la fois l'antécédent de la proposition relative et le complément d'objet de la proposition principale. Au contraire des exemples analysés plus haut, cette double fonction n'entraîne ici aucun dédoublement de la référence: il s'agit toujours d'un même objet, d'un objet particulier que la relative permet d'identifier, et c'est cette fonction qui la rend indispensable à la compréhension. Ne se rapportant qu'au contexte, la relative ne prend aucun sens général, elle est donc exprimée au passé, conformément au reste du récit. Le temps de la relative, de même que sa fonction, restent les mêmes si l'adjectif démonstratif est remplacé par l'article défini. Au premier abord, cette substitution ne provoque aucun changement de sens visible: il s'agit toujours d'un objet particulier que la relative permet d'identifier. Un examen approfondi permet néanmoins de saisir les nuances qui échappent à une analyse plus superficielle.

La relative, bien qu'elle soit indispensable, ne sert pas à présenter un objet nouveau, l'objet en question ne faisant pas ici sa première apparition dans le texte. Nous sommes donc en présence du phénomène d'anaphore que nous pouvons définir, suivant Claire Blanche Benveniste et André Chervel¹⁷, comme „un phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est liée à une première apparition dans le contexte”. Citons le passage contenant la première apparition:

Un bruit soudain fit tressaillir Jeanne. Elle leva les yeux; un énorme oiseau s'envolait d'un trou: c'était un aigle. Ses ailes ouvertes semblaient toucher les deux parois du puits et il monta jusqu'à l'azur où il disparut¹⁸.

L'exemple cité est un cas d'anaphore fidèle: un même objet apparaît deux fois sous le même nom, et le déictique „ce” qui l'accompagne dans sa deuxième apparition fait référence à sa première apparition. Remarquons toutefois que ces deux apparitions successives sont séparées

¹⁶ Ibid., p. 74.

¹⁷ Cf. C. B. Benveniste, A. Chervel, *Recherches sur le syntagme substantif*, „Cahiers de lexicologie”, N° 9 (1966).

¹⁸ G. de Maupassant, op. cit., p. 67.

d'une distance considérable qui est de sept pages, sept pages remplies d'événements importants qui marquent un tournant dans la marche du récit en changeant le lieu (l'action se déplace en Normandie), le temps (la distance temporelle est de deux mois environs), la situation des héros. Ces changements rendent impossible le processus de mémorisation et, par conséquent, le déictique tout seul ne peut pas assurer le lien entre les deux apparitions successives: c'est la relative qui vient l'assister dans cette fonction. On pourrait donc parler, en l'occurrence, d'un déictique „composé”, comportant deux parties: le déictique au sens propre „ce”, qui assure la référence à la première apparition, et la relative qui évoque cette première apparition, trop éloignée pour pouvoir être tenue en mémoire. C'est pourquoi la relative, bien qu'elle ne fasse que rappeler un objet dont il a déjà été question, est ici indispensable à la compréhension.

Essayons maintenant de préciser la différence entre l'emploi de l'adjectif démonstratif et celui de l'article défini devant l'antécédent de la relative. En faisant appel aux observations de B. Benveniste et A. Chervel¹⁹ nous pouvons admettre comme critère la présence ou l'absence d'une opposition notionnelle. Lorsque le substantif apparaît, dans le cas d'anaphore fidèle, en l'absence de tout autre substantif qui pourrait lui faire contraste, il ne peut être repris que par un substantif accompagné d'un adjectif démonstratif; pour que la séquence „un... le” devienne possible, le substantif doit apparaître en contraste avec un autre substantif. Dans l'exemple analysé, le substantif fait sa première apparition en dehors de tout contraste notionnel, mais la deuxième apparition est précédée directement d'un autre substantif („mouette”) qui fait un contraste avec le premier, ce qui rend possibles les deux séquences mentionnées. Ainsi il y a le choix entre deux prédéterminants, selon qu'on veut mettre en relief l'objet en question, ou bien l'opposition entre lui et un autre objet.

Essayons maintenant de remplacer l'adjectif démonstratif par l'article indéfini:

Tout à coup elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale; et elle se rappela un aigle, qu'elle avait vu là-bas, en Corse, dans le sombre val d'Ota.

La substitution entraîne un double changement: d'une part, l'anaphore disparaît en faisant place à une première apparition; de l'autre, la relative devient explicative. Ainsi, la commutation adjectif démonstratif / article défini est ici la seule possible.

Pour finir, ajoutons que ce type de relatives est rare dans le corpus analysé: sur 66 relatives il n'y en a que 18 qui ont un sens particulier

¹⁹ *Recherches sur le syntagme substantif.*

et qui présentent toutes des cas d'anaphore (fidèle ou infidèle). Bien qu'elles soient indispensables à la compréhension de la phrase, leur caractère n'est plus déterminatif, puisqu'elles ne font que rappeler l'objet présenté déjà dans le contexte précédent. Elles se situent donc à la charnière des relatives déterminatives et explicatives et pourraient être appelées, eu égard à leur fonction, des „relatives de rappel”.

b) *les relatives explicatives*

Analysons l'exemple suivant:

Et elle courut, en pleurant, porter cette lettre au baron. Tante Lison fut appelée; et on relut mot à mot ce papier qui parlait de lui²⁰.

L'exemple cité présente un cas d'anaphore infidèle: le même objet apparaît deux fois sous deux noms différents. La relative qui accompagne sa deuxième apparition est explicative: elle n'est pas indispensable à la compréhension, car la mémorisation est assurée par la distance minimale entre les deux apparitions successives, et le déictique seul suffit à assurer le lien entre ces dernières. Puisqu'il s'agit d'anaphore infidèle, l'article défini est également possible. Pourtant, la phrase n'est plus univoque: bien que sa première signification reste toujours possible, l'article défini laisse croire que l'on parle peut-être du „papier qui parlait de lui” en l'opposant à d'autres papiers qui parlaient d'autre chose. L'adjectif démonstratif est donc le seul à pouvoir assurer une identité incontestable entre les deux références.

La mémorisation n'est pas toujours assurée par une petite distance séparant les deux apparitions successives:

Avec lui elle vivrait ici, dans ce calme château qui dominait la mer²¹.

Bien que l'objet en question n'apparaisse pas dans le contexte précédent le plus proche, il est constamment tenu en mémoire du fait de sa grande fréquence dans le texte. La relative ne sert pas à le rappeler, mais à lui fournir une caractéristique de plus, elle est donc explicative.

B. LES PROPOSITIONS RELATIVES DONT L'ANTÉCÉDENT EST PRÉCÉDÉ D'UN ARTICLE DÉFINI

Le syntagme nominal comportant un article défini comme prédéterminant peut avoir la fonction d'antécédent aussi bien dans les relatives dé-

²⁰ Ibid., p. 171.

²¹ Ibid., p. 23.

terminatives que dans les relatives explicatives, et cela indépendamment du critère admis. Toutefois, ce critère n'est pas sans importance pour le classement des relatives: comme nous allons le montrer, les résultats obtenus à l'aide de critères différents ne se recouvrent qu'en partie.

a) les relatives déterminatives

Il est possible de distinguer dans ce groupe, de même que dans le groupe analogue dont l'antécédent est prédéterminé par un adjectif démonstratif, deux types de relatives: celles à valeur générale et celles à valeur particulière. Commençons par un exemple du premier type:

Elle se souvint d'avoir caché dans le fond d'un tiroir une vieille poupée d'autrefois; elle la rechercha, la revit avec la joie qu'on a en retrouvant des amies adorées [...] ²².

L'exemple cité est analogue à l'exemple 7 du paragraphe précédent et peut être analysé exactement de la même façon. Le syntagme nominal en question constitue à la fois le complément circonstanciel de manière de la proposition principale et l'antécédent de la proposition relative, ce qui entraîne le dédoublement de la référence. Ce dernier est donc assuré ici par l'article défini, dont la valeur peut être aussi bien particularisante que généralisante, et qui est donc capable de conférer au syntagme nominal dont il fait partie le même caractère que celui d'un syntagme nominal comportant un adjectif démonstratif comme prédéterminant. En effet, il est possible dans l'exemple analysé de faire commuter ces deux prédéterminants sans que cela change visiblement le sens de la phrase, la seule différence étant la plus grande insistance assurée par l'adjectif démonstratif, qui fait considérer l'objet comme présent à l'instance de discours. Par contre, la commutation article défini article indéfini n'est pas possible: puisque la relative établit un rapport d'appartenance, l'antécédent est par là même défini.

Un autre exemple de dédoublement de la référence assuré par l'article défini est fourni par la phrase suivante:

Toutes les bêtes qui s'éveillent quand vient le soir, et cachent leur existence obscure dans la tranquillité des nuits, emplissaient les demi-ténèbres d'une agitation silencieuse ²³.

Il existe donc une quasi identité de valeur et de fonction dans le groupe des relatives déterminatives à valeur générale, que l'antécédent soit prédéterminé par un article défini ou un adjectif démonstratif. Il n'en

²² Ibid., p. 41.

²³ Ibid., p. 22.

est pas de même pour les relatives déterminatives à valeur particulière. Elles ont toutes ceci en commun qu'elles ne dépassent pas par leur signification le cadre du récit. Outre ce trait commun, elles ont plusieurs points divergents, dont le principal est le degré de leur nécessité dans la phrase. Analysons à ce point de vue un premier exemple:

C'est à peine s'il s'occupait d'elle, s'il lui parlait même; toute trace d'amour avait subitement disparu; et les nuits étaient rares où il pénétrait dans sa chambre ²⁴.

Si nous essayons de retrancher la relative, la phrase qui reste n'est pas seulement incomplète, ni même incompréhensible; elle est illogique, elle va à l'encontre du sens commun en niant un phénomène naturel, à savoir la succession des jours et des nuits.

Il n'en est pas de même pour l'exemple suivant:

Dès qu'il eut fini son café, on le conduisit sous la remise et on enleva la toile cirée qui recouvrait la voiture ²⁵.

Bien que la relative soit nécessaire pour une compréhension complète, sa disparition ne rend la phrase ni illogique, ni tout à fait incompréhensible: il suffit d'un petit effort de pensée pour lier l'élément qui en est dépourvu, donc qui est dépourvu d'une détermination complète, avec les autres éléments afin d'obtenir un tout cohérent, d'autant plus que la phrase qui suit reprend le mot „voiture” et facilite ainsi l'établissement du lien mentionné. Après avoir retranché la relative, on aurait donc un cas d'anaphore par association: dans la suite „la toile cirée... la voiture”, la référence de la deuxième apparition n'est pas évoquée, mais seulement impliquée par celle de la première apparition.

Examinons un troisième exemple:

Quand ils redescendirent, une heure plus tard, elle n'osait plus passer devant les gens qu'elle rencontrait, persuadée qu'ils allaient rire et chuchoter derrière son dos ²⁶.

Au premier abord, la relative semble apporter une restriction nécessaire à la classe créée par l'antécédent en isolant une sous-classe. Pourtant, un examen plus attentif des verbes employés permet de mettre en doute cette constatation. En effet, si nous comparons la signification de deux verbes: „passer” et „rencontrer”, nous remarquons que, dans l'exemple analysé, c'est le premier qui implique le second: pour oser passer devant quelqu'un, il faut bien l'avoir rencontré, l'action de passer devant quelqu'un implique donc forcément l'action de le rencontrer (mais non

²⁴ Ibid., p. 77.

²⁵ Ibid., p. 79.

²⁶ Ibid., p. 64.

le contraire). C'est le verbe „passer” qui apporte déjà une restriction à l'antécédent sur laquelle le verbe „rencontrer” n'enchérit aucunement. On pourrait objecter ici que sans la relative la valeur de l'article défini devient généralisante, mais en vérité cette valeur s'accorde bien avec le sens de la phrase, puisqu'il ne s'agit pas d'un choix délibéré, mais d'une limite imposée par la force des choses, par l'impossibilité de passer devant tous les gens du monde. Le caractère de la phrase reste toujours général en ce sens que c'est le hasard qui joue, la phrase reste donc vraie pour n'importe quel représentant de la classe en question. Pour bien mettre en relief l'importance des rapports entre les deux verbes changeons le dernier:

Quand ils redescendirent, une heure plus tard, elle n'osait plus passer devant les gens qu'elle connaissait [...].

La situation est changée: la relative est devenue déterminative, car le deuxième verbe enchérit sur le premier, en apportant à l'antécédent une restriction du plus haut degré. Nous sommes donc en présence d'un cas curieux, où l'une des deux restrictions apportées à l'antécédent est assurée non pas par une autre relative ou une construction apparentée, mais par le verbe même de la proposition principale. Par conséquent, la relative n'est ni déterminative ni explicative; elle a plutôt une valeur stylistique et assure à la phrase l'équilibre, en lui évitant une coupure trop brusque.

b) *les relatives explicatives*

La quasi-totalité des relatives de ce groupe ont une valeur particulière; dans tout notre corpus, il n'y a que cinq relatives à valeur générale, par exemple:

Tout à l'arrière du bateau, Julien et la comtesse enveloppée de châles souriaient de ce sourire continu des gens heureux à qui le bonheur ne laisse rien à dire ²⁷.

D'ailleurs, le caractère de la relative n'est pas évident. D'une part, elle peut être considérée comme apportant une information de plus à l'antécédent sans restreindre son extension, la restriction étant due à l'épithète „heureux”; de l'autre, on peut y voir une restriction d'un degré plus haut que celle de l'épithète, car tous les gens heureux ne le sont pas forcément à tel point que le bonheur ne leur laisse rien à dire. Puisqu'il s'agit d'une valeur générale, le recours au contexte est inefficace et la phrase reste ambiguë. Remarquons toutefois que la deuxième interprétation semble moins probable, car l'adjectif „heureux” serait alors redondant par rapport à la relative.

Dans la majorité des cas, la relative a une valeur particulière, étant

²⁷ Ibid., p. 119.

donné qu'elle ne se rapporte qu'au contexte. Ses emplois sont particulièrement variés; elle peut équivaloir à différents types de propositions circonstancielles (causales, consécutives, concessives, finales), par exemple:

Le baron, que ce marchandage gênait, y coupa court ²⁸.
(= comme ce marchandage gênait le baron, il y coupa court),

ou bien à une phrase juxtaposée ou coordonnée, par exemple:

Le jeune homme enfin reparut portant en ses bras la grosse bête informe et pelée qu'il déposa entre les jupes des deux femmes ²⁹.

Le caractère explicatif de la relative n'est pas toujours évident. Parfois, ce sont les virgules qui permettent de le préciser, mais puisque leur emploi est facultatif, il existe de nombreux cas où seul le contexte est capable de nous fournir les renseignements nécessaires; par exemple la relative dans l'exemple suivant:

Et à chaque arrêt elle laissait sur un des bancs tantôt le tricot qui lui couvrait la tête, tantôt un châle [...] ³⁰.

peut être considérée comme déterminative si on l'analyse en dehors de tout contexte. Pourtant, si l'on prend en considération le contexte précédent on constate que le mot „tricot" fait ici sa deuxième apparition et n'est pas l'objet d'une opposition notionnelle. C'est pourquoi il ne peut être accompagné que d'une relative explicative.

Par contre, la phrase:

La façade qui donnait sur l'intérieur des terres était séparée du chemin par une vaste cour plantée de pommiers ³¹,

semble comporter une relative explicative. En effet, l'acception courante du mot „façade", dont la définition est „partie antérieure d'un bâtiment, où se trouve l'entrée principale" ³², permet de la considérer comme partie unique d'une construction. Pourtant, dans le contexte suivant on trouve la phrase:

L'autre façade, celle où s'ouvrait une des fenêtres de Jeanne, regardait au loin la mer par-dessus le bosquet et la muraille d'ormes rongés du vent ³³,

²⁸ Ibid., p. 116.

²⁹ Ibid., p. 184.

³⁰ Ibid., p. 29.

³¹ Ibid., p. 24.

³² J. Dubois, R. Lagane, G. Niobey et autres, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1971.

³³ G. de Maupassant, op. cit., p. 25.

qui démontre le caractère déterminatif de la relative en question, puisque celle-ci sert à distinguer l'un des deux éléments possibles.

C. LES PROPOSITIONS RELATIVES DONT L'ANTÉCÉDENT EST PRÉCÉDÉ D'UN ARTICLE INDÉFINI

Toutes ces relatives seront qualifiées a priori par la grammaire transformationnelle d'explicatives, ce qui résulte de la présence même de l'article indéfini⁸⁴. Toutefois, un examen effectué avec des critères sémantiques montre combien une analyse pareille est superficielle, puisqu'elle applique une même étiquette à des faits linguistiques si différents.

a) *les relatives déterminatives*

Commençons par un premier exemple:

Jean fit un grand saut des deux pieds comme un enfant que danse à la corde⁸⁵.

Essayons de retrancher la relative:

Jean fit un grand saut des deux pieds comme un enfant.

La phrase qui reste, tout en étant compréhensible, paraît choquante. En effet, la propriété de faire de grands sauts des deux pieds n'est pas inhérente à l'enfant; on aurait plutôt envie de remplacer dans la phrase ce dernier par un kangourou ou une grenouille, pour lesquels c'est bien le cas. L'enfant, lui, ne fait pas de grands sauts des deux pieds toujours, par sa nature même, mais dans une situation bien déterminée, par exemple lorsqu'il danse à la corde. La comparaison s'appuie donc non pas sur une propriété inhérente à l'enfant, permanente, mais accidentelle et passagère, liée à la situation. Celle-ci appelle donc absolument d'être nommée; par conséquent, la relative est nécessaire: son effacement supprime le bien-fondé de la comparaison, car il supprime la propriété qui sert de base à celle-ci. On pourrait objecter ici que la dernière phrase est quand-même admissible, car la propriété de faire de grands sauts des deux pieds peut être attribuée à l'enfant par opposition à l'adulte qui ne se comporte pas ainsi, mais même si l'on accepte cette interprétation, il n'en reste pas moins vrai que la phrase perd son équilibre, car elle comporte deux parties de longueur très inégale.

⁸⁴ Cf. J. Dubois, F. Dubois-Charlier, *Eléments de linguistique française, Syntaxe*.

⁸⁵ G. de Maupassant, op. cit., p. 69.

Comparons maintenant l'exemple cité avec la phrase suivante:

Jean racontait avec bonne foi les histoires les plus incroyables, comme un enfant, dont l'imagination est sans bornes.

La structure de cette phrase est analogue à celle de l'exemple analysé plus haut, à cette différence près qu'on peut faire précéder la relative d'une virgule, qui pourtant n'est pas obligatoire. Néanmoins, le caractère de la relative est différent: elle n'est plus indispensable et pourrait être supprimée sans que cela altère le sens de la phrase. La raison en est que le trait qu'elle attribue à l'antécédent est propre à celui-ci de façon absolue, sans égard pour les circonstances ou, plus précisément, il est reconnu comme tel par l'ensemble des sujets parlants. La relative ne fait donc que rappeler un fait connu et reconnu de tous: elle est explicative.

Remarquons aussi que dans l'exemple analysé l'article indéfini ne peut commuter avec aucun autre prédéterminant. En effet, si l'on essaie de le remplacer par l'adjectif démonstratif, deux possibilités se présentent.

— le démonstratif fait référence à la situation extra-linguistique, la phrase ne peut donc être prononcée qu'en présence d'un enfant qui à ce moment précis danse à la corde. Le démonstratif acquiert sa pleine valeur déictique et la relative est explicative;

— le démonstratif renvoie au contexte précédent: un changement temporel consécutif est nécessaire:

Jean fit un grand saut des deux pieds, comme cet enfant qui dansait à la corde.

C'est un cas d'anaphore: le démonstratif fait référence à la première apparition du substantif qu'il prédétermine. La relative, bien que nécessaire s'il s'agit d'un passage éloigné, n'est plus déterminative: elle entre dans le cadre de ce que nous avons appelé „le déictique composé”.

L'article défini, lui, n'est pas possible non plus: de ses deux valeurs possibles, seule la valeur particularisante serait à admettre, car la comparaison ne peut pas se faire entre un objet particulier et toute une espèce. En prenant sa valeur particularisante, l'article défini ne pourrait plus renvoyer qu'à un objet unique dans le cadre du récit ou étant en opposition notionnelle avec d'autres objets, ce qui exigerait un contexte susceptible de justifier cet emploi.

Examinons un autre exemple:

Cela lui semblait bas et odieux, à elle, élevée dans une famille où l'argent comptait pour rien ⁵⁶.

⁵⁶ Ibid., p. 87.

Après l'effacement de la relative, on obtient une phrase qui n'est pas seulement incomplète, mais incompréhensible, ou, plus précisément, la proposition principale reste intelligible, mais la construction appositive perd sa raison d'être dans la phrase. En effet, la séquence en apposition sert d'argument à la proposition principale, il serait donc possible de la retrancher en entier et de priver ainsi la phrase de son segment argumentatif. Par contre, il n'est pas possible de ne retrancher que la relative, car celle-ci apporte une restriction nécessaire pour que l'apposition puisse jouer son rôle: elle isole de toute la classe désignée par l'antécédent une sous-classe pourvue d'un trait qui est l'essence même du caractère argumentatif de l'apposition. Sans la relative, l'accent se déplace: on souligne le fait d'être élevé dans une famille quelconque, donc par opposition par exemple à un orphelinat, ce qui fausse essentiellement le sens et ne peut suffire comme argument.

Les exemples pareils ne sont pas caractéristiques uniquement du corpus analysé jusqu'à présent. Examinons un exemple particulièrement saillant du même type pris dans la presse:

Je soutenais qu'il fallait repousser l'éventualité d'un gouvernement socialiste dont les communistes ne feraient pas partie ³⁷.

Si nous supprimons la relative, le sens de la phrase n'est pas seulement altéré, il est complètement faussé, la phrase obtenue contredit la phrase dont elle est issue. Pour bien saisir le mécanisme linguistique qui entre en jeu, étudions-le sur un exemple plus simple. Soit deux phrases:

J'ai acheté un chapeau vert.
Je n'ai pas acheté un chapeau vert.

La deuxième phrase contient, par opposition à la première, un sous-entendu qui est le suivant:

J'ai acheté un chapeau d'une autre couleur,

ce qui résulte de la loi d'économie de détermination qui veut que toute détermination soit informative ³⁸. En effet, si l'on n'avait acheté aucun chapeau, les renseignements sur la couleur seraient superflus. C'est pourquoi l'adjectif „vert”, qui peut être supprimé dans la première phrase sans que cela fausse le sens (elle n'apporte alors qu'une information de moins), ne peut l'être dans la deuxième, car la phrase obtenue:

Je n'ai pas acheté un chapeau,

dont le sous-entendu est:

³⁷ „Paris Match”, N° 1376, 11 octobre 1975, p. 46.

³⁸ Cf. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*.

J'ai acheté autre chose,

contredirait le sous-entendu de la phrase dont elle est issue.

La situation est analogue dans notre exemple. En effet, il convient de remarquer que le caractère du verbe „repousser” est négatif, „repousser” veut dire „ne pas admettre”. Le sous-entendu de la phrase est donc :

Je soutenais qu'il fallait admettre l'éventualité d'un gouvernement socialiste dont les communistes feraient partie.

Autrement, l'énoncé irait à l'encontre de la loi d'économie de détermination. Il est donc impossible de retrancher la relative: sans elle, la phrase obtenue :

Je soutenais qu'il fallait repousser l'éventualité d'un gouvernement socialiste,

contredit le sous-entendu de la première phrase dont elle est issue. La relative est donc indispensable pour le sens; elle est déterminative, car elle isole de la classe désignée par l'antécédent une sous-classe pourvue d'un trait distinctif.

Dans l'exemple analysé, l'article indéfini ne peut commuter avec aucun autre prédéterminant. En effet, aussi bien l'article défini que l'adjectif démonstratif présupposent toujours l'existence de l'objet, ils seraient donc incompatibles avec le caractère hypothétique de l'énoncé, exprimé par le mode conditionnel et le mot „éventualité”.

Il existe également dans le corpus analysé des cas ambigus :

Le coeur a des mystères qu'aucun raisonnement ne pénètre⁸⁹.

Cette phrase peut être interprétée de deux façons :

— le coeur a des mystères. Ces mystères restent impénétrables pour la raison — les deux propositions peuvent être coordonnées ou juxtaposées. La relative est explicative, elle ne restreint pas l'extension de l'antécédent.
 — le coeur a des mystères que le raisonnement peut pénétrer; il en a aussi d'autres qu'aucun raisonnement ne pénètre — en ce cas, la relative restreint l'extension de l'antécédent; elle isole de la classe désignée par celui-ci l'une des sous-classes que cette classe comporte, elle est donc déterminative.

Toute commutation avec un autre prédéterminant est ici impossible, car l'objet en question apparaît pour la première fois, il constitue dans la phrase un élément nouveau, inconnu qu'elle présente.

La phrase citée est l'un des rares exemples de relatives à valeur générale; dans la majorité des cas, il s'agit dans ce groupe de relatives à valeur particulière.

⁸⁹ G. de Maupassant, op. cit., p. 103.

Pour terminer, citons encore deux exemples de relatives dont l'antécédent est prédéterminé de l'article zéro, qui est un cas particulier de l'indéfinit :

Elle reprit alors d'une voix changée, mouillée, d'une voix de femme qui pleure ⁴⁰.

Ils parlaient de gens qu'ils n'avaient jamais vus comme s'ils les connaissaient beaucoup ⁴¹.

Dans les deux cas, la relative est déterminative, car elle apporte une restriction à l'extension de l'antécédent, et sa disparition fausserait gravement le sens, surtout dans le deuxième exemple, où l'information apportée par la relative constitue la base de l'opposition.

b) *les relatives explicatives*

Dans ce groupe de relatives, les exemples à valeur générale sont extrêmement rares: sur 166 relatives, il n'y en a que 9 à valeur générale. Commençons par l'un de ces rares exemples:

C'était quelque chose comme une ombre ou un objet familier, un meuble vivant qu'on est accoutumé à voir chaque jour, mais dont on ne s'inquiète jamais ⁴².

Dans l'exemple cité, il n'est pas question d'un meuble particulier, choisi parmi tous les autres, individualisé par le fait qu'on le voit tous les jours, mais de n'importe quel meuble, car on les voit tous chaque jour. Il s'ensuit que la relative est explicative et l'article indéfini apparaît dans sa valeur généralisante en ce sens que le syntagme nominal qu'il accompagne peut désigner n'importe lequel des représentants d'une classe donnée. Il est important de souligner que, malgré sa valeur généralisante qu'il a en commun avec l'article défini et l'adjectif démonstratif, l'article indéfini n'est pas susceptible d'assurer le dédoublement de la référence. Il n'est échangeable contre aucun autre prédéterminant: si l'on fait précéder le syntagme nominal par l'article défini ou l'adjectif démonstratif, il désigne non pas un représentant quelconque de la classe donnée, mais un objet individualisé par la relative, qui par conséquent acquiert un caractère déterminatif.

Pour ce qui est des relatives à valeur particulière, il convient de remarquer qu'on n'y retrouve pas une variété de valeurs aussi grande que dans le groupe analogue où l'antécédent est précédé d'un article défini. Le plus souvent, elles ne font qu'ajouter à l'antécédent une information de plus

⁴⁰ Ibid., p. 104.

⁴¹ Ibid., p. 35.

⁴² Ibid., p. 47.

et il est impossible de présenter la phrase sous forme de deux propositions liées à l'aide d'une conjonction de subordination ou de coordination, mais uniquement sous forme de deux propositions juxtaposées:

Elle resta immobile [...], écoutant entre ses lèvres passer un léger souffle qui, parfois, prenait une apparence de ronflement⁴⁸. (= Elle resta immobile, écoutant entre ses lèvres passer un léger souffle. Ce souffle prenait parfois une apparence de ronflement.)

Dans le dernier exemple, seule la substitution de l'adjectif démonstratif semble possible, à la condition toutefois que le caractère de la relative soit changé: elle devient déterminative.

L'exemple cité est représentatif pour tout le groupe en question, qui est assez homogène et ne connaît pas d'exceptions.

CONCLUSION

Les données numériques obtenues à partir du classement des propositions relatives selon le double critère de leur caractère et du prédéterminant de l'antécédent sont présentées dans le tableau suivant:

Adjectif démonstr.				Article défini				Article indéfini			
121				240				206			
Déterm.		Explic.		Déterm.		Explic.		Déterm.		Explic.	
66		55		108		132		40		166	
Gén.	Part.	Gén.	Part.	Gén.	Part.	Gén.	Part.	Gén.	Part.	Gén.	Part.
48	18	1	54	26	82	5	127	20	20	9	157
d	e			d							
29	17			6							

où:

Déterm. = relatives déterminatives,

Explic. = relatives explicatives,

Gén. = relatives à valeur générale,

Part. = relatives à valeur particulière,

d = dédoublement de la référence,

e = construction qui explicite le sens et fait disparaître le dédoublement.

⁴⁸ Ibid., p. 59.

Les conclusions qui découlent de ce tableau sont les suivantes:

— L'article défini et l'article indéfini sont d'une fréquence à peu près égale dans le corpus analysé; l'adjectif démonstratif, lui, y apparaît beaucoup plus rarement: le nombre de ses emplois ne représente que la moitié de ceux de chacun des deux autres prédéterminants. Ceci reflète un fait général, à savoir la plus petite fréquence de ce prédéterminant, due à la plus grande insistance qu'il apporte ⁴⁴.

— Aussi bien dans le premier que dans le troisième groupe, il existe des exemples des deux types: déterminatif et explicatif. Dans le premier groupe, les relatives déterminatives sont même les plus nombreuses. Ceci contredit l'analyse effectuée avec les critères transformationnels, selon laquelle la présence d'un adjectif démonstratif ou d'un article indéfini est une preuve suffisante du caractère explicatif de la relative.

— Dans les deux premiers groupes, le nombre des relatives déterminatives et explicatives est pareil ou, au moins, d'un même ordre de grandeur; dans le dernier groupe, les relatives explicatives l'emportent décidément sur les relatives déterminatives. La raison en est que l'article indéfini, du fait de l'indétermination qu'il apporte, s'accorde rarement avec une relative déterminative, qui ne peut l'accompagner que dans des cas exceptionnels.

— Parmi les relatives explicatives, quel que soit le prédéterminant de l'antécédent, les relatives à valeur générale sont extrêmement rares. Ce phénomène s'explique facilement, car ces dernières se détachent du contexte et, pour être compréhensibles, ont le plus souvent besoin d'une détermination, une explication n'étant suffisante que pour les objets considérés comme uniques.

— Le dédoublement de la référence apparaît uniquement dans les relatives déterminatives à valeur générale et disparaît lorsqu'il se trouve explicité.

— Le dédoublement tel que nous l'avons décrit ne peut être assuré que par l'adjectif démonstratif et l'article défini; l'article indéfini est exclu de cet emploi. Des deux prédéterminants possibles, c'est l'adjectif démonstratif qui est le plus fréquent. Il se prête le mieux à ce rôle, ce qui résulte de ces propriétés particulières.

— La quasi-totalité des relatives déterminatives à valeur générale dont l'antécédent est précédé d'un adjectif démonstratif peuvent être réparties en deux groupes: les relatives avec dédoublement de la référence et celles où ce dédoublement est explicité, ce qui revient au même pour le sens de l'énoncé. Le rôle de l'adjectif démonstratif dans ce groupe de relatives peut donc être résumé à cet emploi.

⁴⁴ Cf. J. Dubois, *Grammaire structurale du français, nom et pronom*.

Pour ce qui est des possibilités de commutation des prédéterminants étudiés elles sont les suivantes:

— Les cas où il est possible de faire commuter deux prédéterminants différents sans que cela change le caractère de la relative ou le sens de l'énoncé sont rares et peuvent être résumés comme suit:

1. adjectif démonstratif → article défini: bien qu'il existe des cas où cette substitution n'altère pas le sens de l'énoncé, elle entraîne un déplacement d'accent ou même parfois une équivoque.

2. adjectif démonstratif → article indéfini: en ce cas, la relative doit avoir une valeur générale. La seule différence est que dans le premier cas la relative sert de conclusion au contexte précédent, dans le second, elle annonce le contexte suivant.

— La valeur de l'adjectif démonstratif peut être généralisante aussi bien dans son emploi anaphorique que dans celui non-anaphorique — c'est cette seconde possibilité qui va à l'encontre de l'opinion couramment admise selon laquelle l'adjectif démonstratif ne peut avoir dans ces conditions-ci qu'une valeur particularisante.

— Contrairement aussi à l'opinion de certains linguistes⁴⁵ l'adjectif démonstratif ne peut être considéré comme un cas marqué de l'article défini. En effet, comme nous espérons l'avoir montré, la possibilité de substituer l'article défini à l'adjectif démonstratif connaît des restrictions considérables.

— Il existe un groupe très peu nombreux de relatives qui ne sont ni déterminatives, ni explicatives, et qui accompagnent l'anaphore d'un segment éloigné. Ces relatives, que nous avons appelées „relatives de rappel”, ont un antécédent précédé de l'adjectif démonstratif; elles forment avec ce dernier ce que nous avons proposé d'appeler „le déictique composé”.

Les réserves qui ont été émises dans cet article sur la grammaire transformationnelle ne doivent pas être comprises comme une acceptation implicite de la grammaire traditionnelle qui a pour elle de reposer sur la sémantique, mais dont l'approche de questions particulières a un caractère trop limité de par sa tendance à laisser dans l'ombre les problèmes attenants (tel le contexte) dont l'analyse est indispensable à la compréhension du phénomène étudié.

⁴⁵ Ibid.

**ZWIĄZEK MIĘDZY OKREŚLNIKIEM POPRZEDNIKA
A CHARAKTEREM DETERMINATYWNYM LUB EKSPLIKATYWNYM
ZDANIA WZGLĘDNEGO**

Streszczenie

Niniejszy artykuł stanowi fragment pracy magisterskiej napisanej w roku 1977 na Uniwersytecie Marii Curie-Skłodowskiej w Lublinie pod kierunkiem dra Jerzego Černego. Celem jej było prześledzenie związków między predeterminantą rzeczownika w zdaniu względnym a charakterem determinatywnym lub eksplikatywnym tego zdania. Badany korpus stanowią przykłady zdań względnych pochodzących (z jednym wyjątkiem) z powieści G. de Maupassanta *Une Vie*. Zdania te podzielone zostały na trzy grupy w zależności od tego, czy predeterminantą był rodzajnik określony, rodzajnik nieokreślony, czy też zaimek przymiotny wskazujący. Każdą z wyodrębnionych w ten sposób grup podzielono następnie na dwie podgrupy, zależnie od charakteru zdania (determinatywne lub eksplikatywne). W podziale tym opierano się na kryterium semantycznym, po czym porównano jego wynik z podziałem przeprowadzonym według kryteriów gramatyki transformacyjnej. Następnie dla każdego przykładu starano się podać ewentualną możliwość komutacji danej predeterminanty z dwiema pozostałymi i jej konsekwencje dla sensu i charakteru zdania. Pracę zamyka konkluzja zawierająca dane liczbowe oraz wnioski ogólne płynące z dokonanych obserwacji.